



# CTE du 4 Mai 2021

## Déclaration liminaire FO :

Monsieur le Président,

*En date du 22 Avril 2021, notre organisation syndicale vous a adressé un courrier ainsi qu'à Mr le maire de Montpellier, Président de la Métropole et Président du Conseil de Surveillance concernant les problématiques de stationnement qui, pendant la durée des travaux de construction du laboratoire unique de biologie et d'endiguement du CHU, vont impacter nos établissements.*

*Nous avons bien conscience de l'importance de ces travaux qui s'inscrivent dans les projets architecturaux du livre blanc et qui à terme vont permettre le déploiement d'une modernisation des locaux. Toutefois, bon nombre d'agents nous questionnent sur ce sujet et rencontrent d'énormes difficultés pour stationner et prendre à l'heure leur service. Nous connaissons l'attachement de Mr DELAFOSSÉ au service public hospitalier et au développement des moyens de transport écologiques vers lesquels le CHU de Montpellier oriente également sa politique. Nous savons également que durant sa campagne électorale il a émis comme souhait la gratuité des transports en commun.*

*C'est pourquoi le syndicat Force Ouvrière vous demande, comme nous l'avons fait, de solliciter le président de la Métropole pour qu'il donne libre accès gratuitement aux agents du CHU, à la fois aux parkings, mais aussi aux lignes de transport en commun (TAM) sur présentation du badge professionnel. Il nous paraît important d'envoyer un signal fort à nos collègues hospitaliers dont le mérite a été loué tout au long de cette crise, pour prioriser leur prise de service à l'heure. Il en va de l'adéquation professionnelle vie personnelle des agents.*

*Nous demandons également le maintien et la priorisation, tout le temps de ces travaux, du télétravail pour tous ceux qui le peuvent au prorata de 4 jours par semaine afin de limiter le flux de véhicule.*

## 1- Actualité COVID :

Le CHU est toujours sous tension. 96 patients sont hospitalisés dont 40 en filière de soins critiques. Nous sommes sur un plateau et l'inflexion de la courbe se fait très lentement. Les organisations en place restent d'actualité avec un dispositif "COVID" maintenu. 7500 professionnels ont été vaccinés soit 65% de l'effectif hospitalier.

## 2- Projet équipe mobile du suicide :

L'objectif est de réintégrer la gestion de patients présentant des idées suicidaires pour bénéficier d'une prise en charge ciblée. Dans l'idée Force Ouvrière souscrit à cette dynamique préventive du suicide qui définit un parcours de consultation ciblé, organisé et rapproché. Toutefois FO s'interroge sur l'organisation RH de ce dossier qui fait état d'absence de coefficient de remplacement sur les fonctions IDE de coordination. Le temps AMA de 0,5 ETP nous paraît insuffisant et aucun temps psychologue dédié n'est alloué.

Force Ouvrière souhaite qu'une évaluation à 6 mois soit réalisée après la mise en place de ce projet.

➤ Vote : Pour : Unanimité

**ADV/Euromédecine/CSD : 35840 / 07-86-83-80-54    Bénech : 37516 / 06-31-48-72-61    Colombière : 39655 / 07-86-89-91-24**

**Gui de Chauliac : 37516 / 06-72-49-57-61    Lapeyronie/UCSA/Centre 15 : 38130 / 06-49-89-17-61    St Eloi/ Crèche : 37516 / 06-08-89-25-41**

syndicat-fo@chu-montpellier.fr

### 3- Projet global du pôle digestif :

Le projet est ambitieux et cohérent. L'objectif est de réduire les délais de prise en charge avec un regroupement des activités d'hospitalisation et ambulatoire. L'administration présente une augmentation de 10 vacations opératoires tout en regroupant des activités bloc et PTED. Cela permet l'augmentation de 7,4 lits, avec désormais 54 lits d'hospitalisation dans le pôle. Le JO et la RAAC vont être développés. En revanche l'ensemble des organisations syndicales s'interrogent sur le dimensionnement de ce projet en termes de ressources humaines et sur sa déclinaison organisationnelle secteur par secteur et ne souhaitent pas voter sur le dossier. Celui-ci sera représenté avec les éléments demandés.

### 4- Organisation des gardes H24 en bactériologie et biochimie :

- Pour le secteur bactériologie : La fréquence et le nombre de garde est important essentiellement en lien avec l'absentéisme. Les agents sont satisfaits de l'organisation mis en place qui permet de lisser l'activité H24.  
- Pour le secteur biochimie toxicologie : Le cycle de formation est lourd pour les agents. Les nouveaux recrutements et cette organisation font ressortir la nécessité de gestion générale des plannings et de formation. Les organisations ont besoin d'être stabilisées. Force Ouvrière a demandé qu'une analyse soit faite sur la nécessité de conserver l'horaire de 22H.

Dans les 2 cas les cycles de travail dans chronos n'identifient pas les agents de garde.

➤ Vote : Abstention : FO Pour : CFDT, CGT, UNSA

### 5- Ouverture du chantier de construction du site unique de biologie :

Ce dossier présente la nouvelle organisation de la logistique d'établissement en lien avec l'ouverture de ce chantier sur ADV. Pour répondre à l'acheminement des déchets vers la Colombière 2 ETP ont été apportés. En revanche la problématique de manutention avec le nouveau circuit d'acheminement pose question aux agents. Ils demandent qu'une évaluation soit réalisée rapidement dès lors que le dispositif sera mis en place qui devrait prendre effet début 2022.

FO demande un bilan à 3 mois. L'administration valide notre demande.

➤ Vote : Pour : Unanimité

### 7- Restructuration de la Chirurgie pédiatrique :

Le bilan est positif dans sa globalité malgré une charge en soins importante. Les agents n'ont plus le temps de donner de soins de support, le travail en binôme est de moins en moins réalisable. Dès le début du projet Force Ouvrière avait souligné la nécessité de ne pas excéder 6 prises en charge par binôme. A ce jour la capacité maximale d'accueil est atteinte. Le 1 pour 8 est difficilement gérable. Les ASHQ nous font remonter que le vidoir est mal positionné, trop loin du local ménage et trop exigü.

➤ Vote : Pour : Unanimité

### 8- Evolution des effectifs soignants en secteur aphasie et onco-hématologie HC :

Aphasie : Les agents sont satisfaits. Les débordements d'horaires étaient réguliers. Le passage en 9h devrait réguler cette problématique. Cette nouvelle organisation débutera au choix des agents soit en juillet, soit en septembre.

Onco-Hémato : Dès le début Force Ouvrière avait pointé la nécessité de positionner un renfort de nuit et une IDE en coupé. Force est de constater que nous avons raison. L'administration a validé toutes nos demandes qui répondent à nos alertes. En revanche un renfort de nuit de 1,5 ETP a été validé. La problématique de composer avec 2 équipes

**ADV/Euromédecine/CSD : 35840 / 07-86-83-80-54    Bénech : 37516 / 06-31-48-72-61    Colombière : 39655 / 07-86-89-91-24**

**Gui de Chauliac : 37516 / 06-72-49-57-61    Lapeyronie/UCSA/Centre 15 : 38130 / 06-49-89-17-61    St Eloi/ Crèche : 37516 / 06-08-89-25-41**

médicales distinctes aux pratiques différentes reste complexe. La séparation des deux activités avait été évoquée par Force Ouvrière et devrait prendre acte début 2022.

➤ Vote : Pour : Unanimité

#### 9- Nouveau roulement de travail pour les IDE et AS du service d'urologie :

Les agents étaient en attente de cette mise en place qui leur permettra d'avoir un week-end sur deux. Ils accueillent cette décision avec satisfaction. 1,2 IDE et 1,2 AS ont été recrutés un horaire transverse. Cette évolution s'inscrit dans le suivi des actions amélioratives et initiées suite au CHSCT extraordinaire du mois d'août 2020.

Force Ouvrière souligne le manque d'un 80% toujours pas remplacé depuis le départ d'un agent et souhaite que les postes validés lors du CHSCT du mois d'août 2020 soient pérennisés très prochainement.

➤ Vote : Pour : Unanimité

#### 10- Evolution de l'entretien professionnel annuel :

L'évaluation professionnelle évolue. Elle sera désormais entièrement dématérialisée via l'outil gesform évolution. Cette évolution est en lien avec la future disparition de la notation. Cet entretien doit permettre une évaluation mais aussi les perspectives de carrière, les besoins en formation et la notion d'échange agent/encadrement. Cette campagne d'évaluation aura lieu du 1er juin au 1er octobre. Le support de l'entretien professionnel d'évaluation devra être transmis à l'agent 8 jours avant la tenue de cet entretien. Des formations sont proposées aux personnels d'encadrement évaluateurs. Une note de service a déjà été éditée avec un guide d'utilisation. Les agents recevront leur notification d'évaluation début novembre et comme précédemment ils pourront saisir la CAP s'ils contestent les éléments mentionnés.

#### 11- Projet égalité professionnelle et lutte contre les discriminations :

3 grands thèmes sont abordés

- Le volet 1 consiste à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le volet 2 consiste à soutenir la parentalité et accompagner la grossesse pour favoriser l'activité professionnelle.
- Le volet 3 consiste à mener une politique d'inclusion du handicap au travail.

➤ Vote : Pour : Unanimité

ADV/Euromédecine/CSD : 35840 / 07-86-83-80-54    Bénech : 37516 / 06-31-48-72-61    Colombière : 39655 / 07-86-89-91-24

Gui de Chauliac : 37516 / 06-72-49-57-61    Lapeyronie/UCSA/Centre 15 : 38130 / 06-49-89-17-61    St Eloi/ Crèche : 37516 / 06-08-89-25-41